

Information sur la politique embargos de KBC

Les organisations et autorités internationales telles que les Nations Unies, l'Union Européenne et les autorités locales ou nationales peuvent imposer des mesures restrictives aux pays, organisations, personnes morales et / ou individus impliqués ou soupçonnés de violation des droits de l'homme ou du droit international, d'actes criminels, de terrorisme, de blanchiment d'argent, etc. Ces mesures sont le plus souvent appelées « sanctions » ou « embargos ».

KBC Bank doit, vis-à-vis de ses clients et des autorités, mener ses activités de manière légale et éthique. Par conséquent, nous nous conformons aux lois et règlements applicables et aux obligations qui en découlent. Nous pouvons même, dans un souci de responsabilité sociale, choisir d'être plus stricts que légalement requis.

Embargos

Un embargo est une mesure restrictive ou une sanction prise au niveau national et / ou international. Bien que les dispositions diffèrent selon les pays, les personnes ou les institutions, nous distinguons deux types d'embargos:

- Les embargos financiers qui imposent des restrictions aux opérations financières et aux ressources financières ;
- Les embargos commerciaux qui imposent des restrictions à l'importation ou à l'exportation de certains biens ou échanges avec certains pays ou contreparties.

KBC Bank doit respecter non seulement les embargos financiers et commerciaux imposés par les Nations Unies (et rendus exécutoires en Belgique), l'Union européenne et le législateur belge, mais aussi les embargos édictés par des Pays Tiers, que KBC considère comme importants, comme les États-Unis (OFAC).

Pour plus d'informations sur les sanctions de l'ONU, de l'UE et de l'OFAC, veuillez cliquer sur les liens ci-dessous.

Respecter la réglementation en matière d'embargos signifie que KBC Bank ne procurera pas de fonds ou de ressources économiques aux personnes, entités ou agences gouvernementales figurant sur les listes d'embargos et ne participera à aucune transaction avec ces contreparties. Ces mesures nous permettent non seulement d'éviter des pénalités pour violation des sanctions internationales, mais vous aident également, en tant que client, à appréhender certains des risques associés au commerce international.

KBC Bank a mis en place, dans ses différentes procédures, des mesures de filtrage visant à assurer le respect des restrictions et réglementations applicables et de sa propre politique, lorsque celle-ci est plus stricte. En conséquence, KBC Bank peut subordonner l'exécution de certaines opérations ou de certains paiements, à la production, par le client, d'un complément d'information ou de documentation sur les transactions envisagées ou les contreparties impliquées.

Il convient de noter que les banques correspondantes avec lesquelles KBC Bank collabore ont également le devoir de suspendre toute transaction, lorsque leur système de surveillance détecte une violation potentielle d'un embargo. En cas de suspension d'une transaction par une banque correspondante, KBC Bank n'interviendra qu'en tant qu'intermédiaire entre le client et la banque correspondante, sans pouvoir influencer le résultat de l'enquête.

Les clients qui envisagent de faire des affaires avec des pays contre lesquels des mesures restrictives ont été imposées sont invités, afin d'éviter tout désagrément, à consulter préalablement la banque. Pour plus d'informations sur les embargos applicables ou sur les politiques spécifiques de KBC Bank, veuillez contacter votre interlocuteur KBC Bank.

Politiques KBC Bank spécifiques à certains pays

En ce qui concerne les embargos contre certains pays, KBC Bank a décidé – pour des raisons de politique interne et d'évaluation des risques - d'être plus rigoureux que les programmes de sanctions légalement applicables ne l'exigent et d'appliquer une politique d'embargo plus stricte. Dès lors, veuillez toujours vous adresser à votre interlocuteur KBC Bank, si vous avez des questions concernant notre politique par rapport à un pays spécifique.

KBC Bank procédera systématiquement à un examen approfondi des détails de chaque transaction pour s'assurer qu'elle est légalement autorisée et s'inscrit dans les limites de sa politique interne.

Les détails de chaque politique nationale peuvent changer à tout moment, en raison de l'évolution de la réglementation ou des circonstances politiques.

Afghanistan

Suite à la prise de contrôle par les Talibans du pays et du l'appareil d'État afghan en particulier, KBC a décidé de ne plus traiter aucun paiement ou transaction en rapport avec l'Afghanistan.

Bélarus

Les sanctions à l'encontre de Bélarus sont non seulement très diverses et étendues, mais les sanctions de l'UE et des Pays Tiers sont en plus très divergentes et couvrent différents business et commerces, activités, personnes et entités. C'est pourquoi KBC ne traitera que les paiements (tant les paiements liés au commerce, que les paiements de détail) pour ses propres clients et après un examen approfondi des détails de la transaction, afin de s'assurer que celle-ci est légalement autorisée et qu'elle reste dans les limites de la politique de KBC.

Outre les transactions financières à destination et en provenance de personnes et d'entités sanctionnées, aucune des transactions suivantes et des transactions financières connexes ne sera donc traitée par KBC, quelle que soit la devise :

- Transactions de transit (transactions pass-through)
- Assistance financière pour des transactions spécifiques concernant des biens faisant l'objet d'un embargo commercial, tels que les armes et les biens militaires connexes; l'équipement, la technologie et les logiciels utilisés pour la surveillance ou l'interception des communications Internet ou téléphoniques; les biens à double usage (dual use); les produits pétroliers; ainsi que la potasse ou le chlorure de potassium (pour les engrais); etc.;
- Opérations spécifiques avec des instruments et/ou services financiers sanctionnés pour le gouvernement biélorusse ou des banques sanctionnées sectoriellement.

Pour plus de détails : Veuillez-vous référer à votre personne de contact KBC.

Crimée

KBC Bank ne traitera aucun paiement en USD, CAD ou GBP impliquant des contreparties de Crimée.

KBC Bank applique certaines restrictions sur les paiements en autres devises que le USD, le CAD ou le GBP impliquant des contreparties de Crimée. Pour plus de détails, adressez-vous à votre interlocuteur

KBC Bank.

Cuba

KBC Bank ne traitera aucun paiement en USD, CAD ou GBP impliquant des contreparties cubaines.

KBC Bank traitera uniquement, pour ses propres clients, les paiements en autres devises que le USD, le CAD ou le GBP après s'être assuré, par un examen approfondi des détails de l'opération qu'elle est légalement autorisée et entre dans les limites de sa propre politique. Pour plus de détails, adressez-vous à votre interlocuteur KBC Bank.

Iran

KBC traitera seulement des paiements commerciaux ou transactions commerciales concernant l'exportation vers l'Iran et ceci uniquement pour ses propres clients, qui sont actifs comme producteurs de médicaments et d'outils médicaux, à l'exclusion des machines médicales (équipements) et sous les conditions suivantes et cumulatives :

- Il s'agit bien de clients de longue date de KBC avec un portefeuille de produits diversifiés; et
- Cela ne concerne aucunement des paiements ou des transactions (directs ou indirects) libellés en USD, CAD et GBP ; et
- Ces transactions sont documentées en détail; et
- Un examen approfondi des détails des transactions, y compris toutes les parties impliquées, démontre que celles-ci sont transparentes, légalement autorisées et s'inscrivent dans les limites de la propre politique interne et commerciale de KBC pour l'Iran.

Pour plus de détails, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur KBC.

Myanmar/Burma

Quelle que soit la devise, KBC n'exécutera non seulement aucune transaction financière impliquant de personnes ou entités sanctionnées de Myanmar/Burma, mais également aucune concernant la vente, la livraison ou l'exportation des biens suivants vers Myanmar/Burma:

- Matériel militaire et assimilé
- Des biens à double usage (civil, mais aussi militaire)
- Des équipements, technologies et logiciels, inclus dans la liste de sanctions et visant principalement à intercepter et à suivre les messages internet et téléphoniques, aussi bien les messages entrants que sortants.

KBC n'exécutera les transactions financières concernant Myanmar/Burma, qu'après s'être assurée par un examen approfondi des détails des transactions, qu'elles sont transparentes, légalement autorisées et qu'elle entretient aussi dans les limites de la politique interne de KBC.

Corée du Nord

KBC Bank ne traitera aucun paiement ni aucune opération concernant la Corée du Nord.

Russie

Les mesures d'embargo contre la Russie sont diverses et spécifiques, les sanctions de l'UE et de l'OFAC sont très différentes.

Par conséquent, toute transaction ayant un lien avec la Russie sera soigneusement contrôlée par KBC Bank, afin de s'assurer que la transaction est légalement autorisée et qu'elle entre dans les limites de sa propre politique. Pour plus de détails, adressez-vous à votre interlocuteur KBC Bank.

Syrie

KBC Bank ne traitera aucun paiement en USD en CAD ou en GBP impliquant des contreparties syriennes.

KBC Bank traitera uniquement, pour ses propres clients, les paiements en autres devises que le USD, le CAD ou la GBP après s'être assuré, par un examen approfondi des détails de l'opération qu'elle est légalement autorisée et entre dans les limites de sa propre politique. Pour plus de détails, adressez-vous à votre interlocuteur KBC Bank.

Venezuela

Les sanctions contre le Venezuela sont très diverses: les mesures imposées par l'UE et les Pays Tiers couvrent des types d'activités, des personnes, des entités et des monnaies diverses et variées

Dès lors KBC appliquera désormais la politique d'embargo suivante à l'égard du Venezuela:

KBC ne traite pas les paiements en USD, en GBP ou en CAD impliquant des contreparties vénézuéliennes.

KBC n'exécutera les paiements libellés en devises autres que le USD, la GBP ou le CAD, que pour ses propres clients et après un examen minutieux des détails de la transaction, afin de s'assurer que les transactions sont légalement autorisées et dans les limites de sa propre politique. Pour plus de détails, adressez-vous à votre personne de contact KBC.

Le Soudan et le Sud-Soudan

La plupart des sanctions contre le Soudan et le Sud-Soudan ont été levées, à l'exception des sanctions vis-à-vis de personnes ou d'entités et du gel des avoirs.

Par conséquent, quelle que soit la devise, KBC ne traitera que les transactions pour ses propres clients (tant les paiements liés au commerce, que les paiements de détail), afin de s'assurer que les transactions sont autorisées en vertu des sanctions applicables.

UN: <https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list>

EU: http://ec.europa.eu/dgs/fpi/what-we-do/sanctions_en.htm

US (OFAC): <http://www.ustreas.gov/offices/enforcement/ofac/sdn/>

Cette politique d'embargo modifiée a été publiée via le site web KBC le 1 Décembre 2021.